Les Rdv Sports : l'appel à candidatures est lancé !

Temps de lecture

2 minutes

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

La Métropole renouvelle les Rdv Sports en lançant un appel à candidatures à destination des structures sportives en capacité d'animer des séances collectives au Kindarena. Vous avez jusqu'au 15 février pour déposer votre dossier.

Depuis 2012, la Métropole Rouen Normandie propose des séances de sport, gratuites et accessibles à tous. En cette année marquée par les Jeux Olympiques de Paris 2024, la Métropole a décidé de renouveler le dispositif en lançant un appel à candidatures à destination des structures sportives en capacité d'animer des séances collectives.
Ces RDV Sports se dérouleront à six reprises de février à juin 2024, de 19h à 20h30 dans la grande salle du Kindarena. Un premier RDV Sports exceptionnel se tiendra le 19 février 2024 de 19h à 20h30 au Kindarena en présence de la Youtubeuse The Fairy Dina, trois fois Championne de France

et vice-Championne du monde du jeu vidéo Just Dance.
Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie et David Lamiray, Vice-Président en charge des sports : « *Les précédentes éditions ayant été de réels succès, nous renouvelons donc les RDV sports de la Métropole ! Nous sommes fiers, surtout dans ce contexte d'inflation, de proposer des rendez-vous sportifs de grande ampleur, populaires et complètement gratuits. Les habitants des 71 communes vont pouvoir, cette année encore, découvrir de nombreuses disciplines*. »

Les RDV Sports ont attiré en moyenne 500 participants par semaine en 2023, et jusqu'à 1 500 participants lors des premiers rendez-vous zumba organisés en 2012 et 2013 à l'ouverture du Kindarena. Cardio boxe, yoga, krav-maga, pilates, urban training, danse de salon… Les habitants des 71 communes de la métropole ont pu découvrir de nombreuses disciplines lors de ces séances collectives. Comme lors des éditions précédentes, les activités seront proposées en accès libre sans inscription préalable et se dérouleront aux dates suivantes :
- Le 19 février 2024, de 19h à 20h30 (séance exceptionnelle de lancement),
- le lundi 18 mars 2024, de 19h à 20h30
- Le lundi 6 mai 2024, de 19h à 20h30
- Le lundi 27 mai 2024, de 19h à 20h30
- Le lundi 10 juin 2024, de 19h à 20h30
- Le lundi 24 juin 2024, de 19h à 20h30

Les structures souhaitant candidater pour cette édition 2024 doivent déposer leurs dossiers avant le 15 février 2024.